

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 487

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 76

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une augmentation des charges sur les exploitations agricoles, notamment par une hausse de la redevance pour pollution diffuse (RPD), telle que prévue dans le projet de loi, va limiter les capacités d'investissement dans de nouvelles pratiques agricoles et freiner la transition écologique de l'agriculture française pourtant souhaitée par le gouvernement.

En outre, ce dispositif a été intégré sans réelle étude d'impact préalable.